

Ragréage

UZIN NC 133

Ragréage autolissant, à base ciment, classé P3

Certificat CSTB 148 S 128

Domaines d'utilisation :

Ragréage autolissant base ciment destiné au lissage et à l'égalisation de supports à l'intérieur.

Adapté :

- Pour la réalisation de surfaces planes, lisses, et absorbantes, prêtes à la pose de revêtements de sols souples collés, de parquets et de carrelages
- Pour application sur chapes ciment, anhydrite, ainsi que sur chapes fluidifiées
- Sur supports béton neufs
- Sur supports anciens non absorbants présentant éventuellement des restes de colle bien adhérents
- Pour les sols avec planchers chauffantes (à circulation d'eau)
- Pour les sollicitations des sièges à roulettes conformément à la norme EN 12 529.

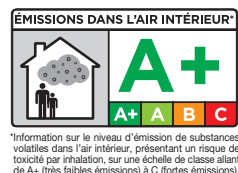
Dans le cadre de sollicitations normales, adapté pour tous les travaux standards de ragréage en locaux à usage, professionnel ou résidentiel.

Propriétés :

Mortier en poudre enrichi de ciments rapides spéciaux, agrégats minéraux, fluidifiants et additifs. Donne après gâchage avec de l'eau un ragréage particulièrement autolissant, à prise hydraulique et à rendement élevé. Présente les propriétés appropriées à tous les travaux standards de ragréage.



CE	
0761	
Uzin France 4 rue du Président Coty 02880 CROUY	
14	
01/02/0054.01	
EN 13 813 : 2002	
Enduit de ragréage autolissant à base de ciment pour les supports en locaux intérieurs	
EN 13 813 : CT-C16-F4	
Classement au feu	A1 fl
Libération de substances corrosives	CT
Classe de résistance à la compression	C 16
Classe de résistance à la traction	F 4



Composition: Ciments spéciaux, charges minérales, poudre de polymère redispersable et additifs.

- Applicable en couche de 3 à 10 mm
- Très bonne capacité d'autolissage, application possible à la pompe
- Durcissement pratiquement sans tension
- Résistance conforme aux spécifications du classement P3
- Bonne capacité d'absorption
- EMICODE EC 1 R PLUS/À très faible émission
- Pauvre en chromates suivant Reg. CE1907/2006 (REACH)

Caractéristiques techniques :

Conditionnement :	sac papier de 25 kg
Tenue en stock :	6 mois
Eau de gâchage :	6 l d'eau par sac de 25 kg
Couleur :	rose
Consommation :	env. 1,5 kg/m ² par mm d'épaisseur
Température de mise en oeuvre :	de + 5 °C minimum à + 30 °C maximum au sol
Durée pratique d'utilisation :	15 à 20 minutes*
Circulable :	après env. 4 heures*
Prêt à la pose :	24 à 48 heures pour un revêtement résilient ou textile* 3 – 5 jours pour les parquets*

*A 20 °C, dans des conditions standard, pour une épaisseur de 3 mm.

Préparation du support :

Le support doit être résistant, sec, propre, non fissuré et exempt de toute substance polluante susceptible de diminuer l'adhérence.

Les anciennes couches de ragréage instables, insuffisamment dures et faiblement adhérentes à la surface du support devront être éliminées par tout moyen mécanique ou manuel.

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.

Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration.

En fonction du domaine d'utilisation et de la nature du support, procéder ensuite à l'application du primaire. Utiliser les primaires UZIN appropriés (Cf. Guide Produits). Toujours laisser parfaitement sécher le primaire avant de commencer la mise en œuvre du ragréage.

Mise en œuvre :

1. Verser env. 6,0 litres d'eau claire froide dans un récipient propre. Ajouter 1 sac (25 kg), tout en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance homogène, fluide et non grumeleuse. Utiliser un malaxeur pour ragréage. Ne pas gâcher en une consistance trop liquide.
2. Verser le mortier sur le support primairisé, puis le répartir en une couche régulière à l'aide d'une lisseuse. Appliquer si possible l'épaisseur nécessaire en une passe. Pour l'amélioration de la capacité autolissante et de la qualité de la surface, la couche de mortier, encore liquide, devra être passée au Rouleau débulleur UZIN.
3. Durée de séchage à 20 °C : Env. 24 – 48 heures pour une couche de 3 mm d'épaisseur. Après 24 heures, un ponçage superficiel (grain 40 à 60) améliorera la qualité de la surface et la capacité d'absorption.

Consommations :

Epaisseur	Consommation	Surface / sac de 25 kg
3 mm	4,5 kg/m ²	5 m ²
10 mm	15,0 kg/m ²	1,5 m ²

Important :

- Tenue en stock: 6 mois au sec, en emballage d'origine.
- Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser rapidement.
- Conditions idéales de mise en œuvre : température ambiante: +15 °C à +25 °C, température du support : > +15 °C, humidité relative de l'air < 75 %. Les durées de durcissement, de séchage et d'attente avant aptitude à la pose augmentent par température basse et humidité relative de l'air élevée. Une température élevée réduit la durée pratique d'utilisation, utiliser donc de l'eau froide en été.
Attention : ne pas appliquer l'enduit sur un sol en cours de chauffe.
- Pompage possible (consulter notre Service Technique).
- Pour l'application d'une couche de mortier supérieure à 5 mm, mettre en place une bande de désolidarisation UZIN au niveau des éléments de construction attenants.
- Protéger les surfaces fraîchement ragréées de la chaleur, du soleil et des courants d'air.
- Respecter les informations données dans les fiches techniques des produits UZIN utilisés. Pour la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Sécurité du travail et de l'environnement :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau/l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Éviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est physiologiquement et écologiquement sans danger.

EMICODE EC 1 R PLUS – À très faible émission.

Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité.

Élimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.